

# **La coopération décentralisée :**

- ✓ **Un atout pour vos politiques locales**
- ✓ **Une ouverture à l'international**
- ✓ **Un rayonnement au-delà de votre territoire**



**Réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais**

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités - 23 rue Gosselet - 59 000 LILLE  
Tél/Fax : 03 20 85 10 96 - [lianescooperation@wanadoo.fr](mailto:lianescooperation@wanadoo.fr) - [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

# La coopération décentralisée, un atout pour le développement de votre territoire

La coopération décentralisée, c'est la possibilité reconnue depuis 1992 pour votre collectivité, quels que soient sa taille et ses moyens, de développer des partenariats avec des collectivités étrangères.

Engagement responsable, partagé et fédérateur, elle est un élément à part entière de votre politique de développement local.

Autour d'un projet fédérateur, elle favorise le décloisonnement, le "mieux vivre ensemble" et renforce les dynamiques locales. Elle valorise les potentialités économiques, culturelles et touristiques de votre collectivité et contribue à son rayonnement.

Rejoignez les 3 250 collectivités françaises menant des actions de coopération à l'international !



## ✓ Fédérez sur votre territoire !

Le développement de partenariats de coopération décentralisée vous offre l'opportunité de rassembler les différents acteurs de votre territoire : les associations, les établissements socioculturels, scolaires, universitaires, sanitaires, les institutions, les cliniques et les hôpitaux, les organisations socioprofessionnelles et consulaires, les entreprises...

### ➤ Encourager la citoyenneté

La coopération décentralisée favorise l'ouverture sur le monde, la prise de conscience des enjeux pour l'avenir de la planète. Elle permet aux jeunes ou adultes issus des migrations de lier les pans d'une culture plurielle, et de reconnaître des populations parfois marginalisées.

### ➤ Dynamiser le territoire

La conduite de projets de coopération décentralisée donne l'opportunité de créer davantage de lien avec les citoyens. Elle favorise une animation locale et associative, renforce le sentiment d'identité et d'appartenance à un territoire auprès des élus, des techniciens et des acteurs.

### ➤ Valoriser les potentialités

La mise en exergue des compétences des acteurs et la participation à de nouveaux réseaux régionaux, nationaux et internationaux valorisent les potentialités économiques, culturelles et touristiques de votre territoire.

### ➤ Concrétiser le développement durable

À l'échelle des enjeux planétaires, la coopération décentralisée permet :

- de lutter contre la pauvreté et de renforcer la démocratie locale
- de réfléchir et d'agir pour l'environnement au Nord comme au Sud
- d'accompagner le développement économique local





## ✓ Vous en avez la compétence

Au sens français, il y a coopération décentralisée lorsqu'une ou plusieurs collectivités locales françaises développent des relations avec une ou plusieurs collectivités locales étrangères. Il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique mais aussi de coopération transfrontalière ou de coopération interrégionale.

Vous pouvez conduire des projets dans des domaines relevant de vos compétences propres : en matière de culture, d'éducation, d'artisanat, d'économie, d'énergie, d'aménagement urbain, de gestion de l'eau, de transports urbains, d'environnement, de santé et de tourisme.

Vous pouvez ainsi engager des actions avec le concours de vos services techniques, selon que le projet concerne les échanges de jeunes, la gestion des déchets, l'état civil, la gestion urbaine, le développement rural... Vous pouvez aussi vous appuyer sur des structures opératrices.

Dans le cadre d'une décentralisation récente dans un pays en développement, votre collectivité peut agir en appui institutionnel à une jeune collectivité étrangère. Forte de votre expérience de "gestionnaire de services publics", vous pouvez renforcer les capacités de votre partenaire étranger dans son cœur de métier.



## ✓ Une loi sécurise votre action

La définition de la coopération décentralisée est inscrite dans la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République qui stipule que "les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France" (Art. 131 Titre IV).

La loi Thiollière du 2 février 2007, qui conforte et élargit la loi du 6 février 1992, fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permet une grande liberté d'initiative.

Cette capacité reconnue officiellement aux collectivités locales inscrit désormais leur action en matière de coopération dans un cadre juridique, administratif et budgétaire précis.



## ✓ Vous pouvez obtenir des cofinancements

Le ministère français des Affaires étrangères et européennes vient de réformer sa démarche de cofinancement des coopérations décentralisées. Les soutiens s'opèrent désormais via des appels à projets.

Selon le cas, d'autres financements peuvent être mobilisés pour votre projet. Il s'agit notamment des appels à propositions et des appels à projets des Départements du Nord et du Pas de Calais, de la Région Nord - Pas de Calais, de l'Union européenne, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et d'autres organisations publiques ou privées.



## ✓ Elles l'ont fait... Pourquoi pas vous ?

En 2009, près de 3 250 collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et structures intercommunales) mènent des projets de coopération à l'international, totalisant près de 6 000 liens de coopération avec 115 pays.

Près de 60% des villes moyennes sont engagées !

En Nord - Pas de Calais, un nombre croissant de collectivités s'engage dans la coopération décentralisée. De tailles et de niveaux différents, chacune progresse à sa mesure et selon ses aspirations. Il s'agit notamment des villes de Boulogne sur mer, Calais, Douai, Dunkerque, Halluin, Le Portel, Lille, Maubeuge, Neuville en Ferrain, Roubaix, Saint Laurent Blangy, Villeneuve d'Ascq, de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, des Communautés urbaines de Lille Métropole et de Dunkerque, des Départements du Nord et du Pas de Calais et de la Région Nord - Pas de Calais...

### Elles témoignent

#### ➤ La ville d'Halluin, 20 000 habitants Marc DESBUQUOIS, Adjoint au Maire, chargé de la coordination des projets Nord-Sud :

*"Depuis 2003, la municipalité d'Halluin mène une coopération avec son homologue de Nkong-zem au Cameroun. Le partenariat porte sur l'accès à l'eau potable mais aussi, en collaboration avec les associations, la Maison des Jeunes et de la Culture, le lycée professionnel et un collège, sur la santé communautaire et le tourisme intégré. Toutes ces structures sont parties prenantes du partenariat et de la sensibilisation.*

*Je pense que l'international a contribué à l'animation de la commune, au développement du lien social entre les habitants, tout en mettant du concret sur la mondialisation et le développement durable, ici et là bas.*

*J'observe une reconnaissance réciproque de l'institution municipale et des différentes communautés étrangères présentes. Cela nous a aussi permis d'entrer en contact avec d'autres collectivités et de nouer des liens forts avec certaines."*



#### ➤ La ville de Le Portel, 11 000 habitants Frédérique THOURET, Coordinatrice de la Politique Jeunesse et Éducation :

*"Pour faire connaître au plus grand nombre de Portelois le jumelage avec Kawara au Burkina Faso, la Ville a piloté en 2004 une année de sensibilisation à l'Afrique. Élèves, associations, particuliers, services municipaux (crèches, centres de loisirs, ...) ont pu ainsi répondre à un appel à projets et participer à des manifestations festives et culturelles.*

*Chargée de coordonner les services Culture, Sports, Éducation, Jeunesse, j'ai intégré ce partenariat avec Kawara comme un axe transversal de la politique Éducation-Jeunesse ici et là-bas. En 2005, une délégation porteloise a permis de dégager, avec les partenaires au Burkina Faso, trois axes de coopération : l'éducation, l'eau et l'alimentation, la santé.*

*Depuis, j'accompagne chaque année un petit groupe de portelois au village pour réaliser des actions. Chacun en revient redynamisé personnellement et professionnellement."*



# ✓ Lianes coopération peut vous accompagner



Si la coopération décentralisée dispose d'incontestables atouts pour le développement de votre territoire, elle nécessite d'être conduite avec soin, dans le temps et en concertation.

## Lianes coopération peut vous accompagner dans cette démarche pour :

- > Approfondir les motivations et la pertinence d'engager votre collectivité
- > Analyser et renforcer la cohérence avec vos politiques existantes
- > Préciser le type de coopération à promouvoir
- > Développer les moyens de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes
- > Organiser la mise en place de diagnostic, de concertation territoriale et d'identification des acteurs potentiels au sein de votre territoire
- > Orienter la recherche et le rapprochement avec une collectivité étrangère
- > Organiser des délégations en France et à l'étranger
- > Conforter la conception et la réalisation d'actions concrètes
- > Dynamiser l'animation du projet et son suivi
- > Créer du lien entre les acteurs de votre territoire par l'organisation de temps forts : Semaine de la solidarité internationale, Semaine du développement durable...

## Nous tenons à votre disposition :

- > des fiches méthodologiques et thématiques
- > des bases de données, notre documentation
- > de nombreux contacts-ressources au sein de collectivités engagées et de réseaux en ou hors région.

# ✓ Lianes coopération à votre service



L'association Lianes coopération anime le réseau d'appui aux acteurs du Nord - Pas de Calais engagés dans une coopération avec les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est ou d'Océanie : associations, collectivités territoriales et associations de jumelage, établissements scolaires et universitaires, institutions, cliniques et hôpitaux, organisations socioprofessionnelles et consulaires...

## Contactez-nous :



### Lianes coopération

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités  
23 rue Gosselet - 59 000 Lille  
Tél/Fax : 03 20 85 10 96  
Mail : [lianescooperation@wanadoo.fr](mailto:lianescooperation@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

